



Édito

Nous sortons de la léthargie de l'hiver, enfin. Les activités de nos anciens ont repris, les sportifs s'aèrent et l'équipe municipale a déjà fait réaliser quelques travaux et aménagements.

Les chemins de long du Loir, sur les deux rives, ont été refaits, le fossé le long du Pré Talbot a été débouché et curé. Tous ces travaux ont été réalisés par nos agents ces premiers mois de l'année. Le chemin vert de la Bardinière est terminé et vous êtes déjà nombreux à emprunter cette voie douce qui serpente le long des pâtures à chevaux.

Nous démarrerons prochainement, les travaux de la rue de la Thibaudière et ceux d'assainissement. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans ces pages.

L'ANOUE tiendra pour la première fois la brocante annuelle en avril (le 24) toujours au Clos des îlots.

La chasse aux œufs revient pour petits et grands, Pâques approche. Venez nombreux profiter du Parc Marie Genty.

Quand vous viendrez aux urnes, profitez en pour rencontrer vos élus et échanger quelques mots.

A bientôt,

Pierre Solon, Maire de Pezou

Sommaire du n° 31

- P1 : Edito - Elections
- P2 : Défibrillateur - Comice Agricole
- P3 : Inscriptions scolaires et périscolaires - UFC Que Choisir - Plaque cocher
- P4 : Travaux - Agenda

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 10 & 24 AVRIL 2022

Ouverture du bureau de vote
8h à 19h

ELECTIONS LEGISLATIVES 12 & 19 JUIN 2022

Ouverture du bureau de vote
8h à 18h

Vous rencontrez des difficultés pour vous rendre aux urnes. Des élus peuvent vous conduire au bureau de vote. Inscrivez vous en mairie
02 54 23 40 69



Votre carte d'électeur est en cours d'envoi.

Seule votre carte d'identité est obligatoire pour voter.

Pour les élections législatives, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale **jusqu'au 4 Juin en ligne** sur démarches publiques et **jusqu'au 6 juin en mairie** avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Vous avez aussi la possibilité de demander à voter par procuration en ligne sur

www.maprocuration.gouv.fr

Entre Nous
Trimestriel d'information de Pezou
Mairie 1 rue du Perche 41100 Pezou - tel : 02 54 23 40 69
Mel : commune.pezou@orange.fr

Directeur de la publication : Pierre Solon
Rédaction conception et réalisation graphique :
Pierre Solon, Gabrielle Faudet, Hervé Cottereau, Murielle Auzanneau
Virginie Khatir,
Crédit photos : Hervé Cottereau, Claude Debertonne, Pierre Solon
Impression par nos soins sur papier recyclé
Tiré à 530 exemplaires

Entre Nous

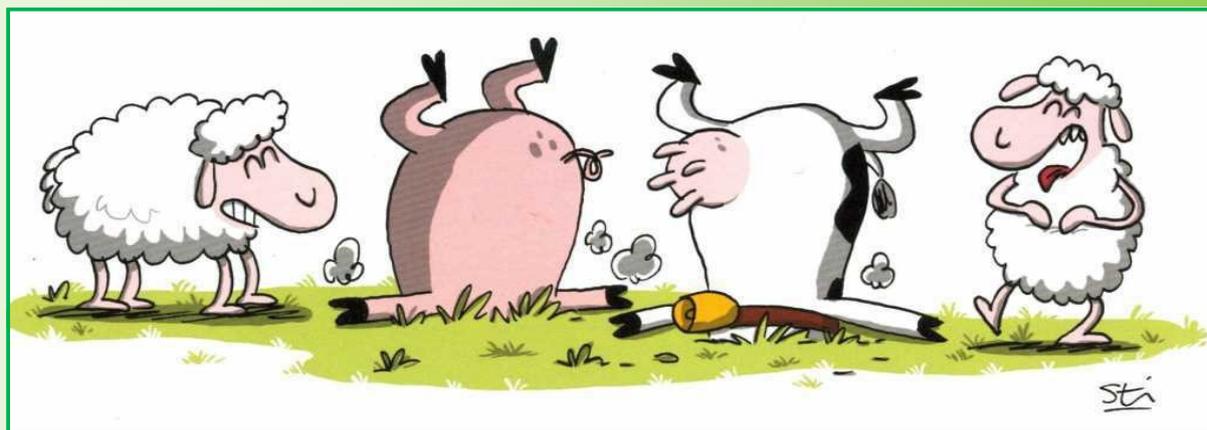


DEFIBRILLATEUR

En France, chaque année entre 40 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premiers secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Après l'installation d'un défibrillateur à la salle Paul Martinet, Pezou apporte sa contribution à la lutte contre la mort subite par arrêt cardiaque, avec l'implantation d'un deuxième Défibrillateur Automatique Extérieur (DAE) au Gymnase La Pailère.

Préparation du Comice agricole des 21 et 22 mai 2022 à Morée



Vous souhaitez contribuer à la décoration du stand de notre commune, vous pouvez aider à la préparation de la décoration ou autre.

Contactez la mairie pour vous inscrire, vous serez avertis des réunions de préparation.

Vous êtes professionnel et vous souhaitez faire connaître votre activité, vous pouvez nous déposer des flyers, photos, échantillons ou autres pour les présenter sur le stand de la commune.



Entre Nous

Les inscriptions scolaires et périscolaires sont en ligne.

Vous pouvez compléter les documents sur notre site internet

pezou.fr ou
passer en mairie
dès maintenant



Terrain de
FOOT
de Pezou

Le terrain de foot vient d'être homologué par le District de Loir et Cher. Très prochainement, nous verrons petits et grands évoluer dessus.

Le Football Club du Haut Vendômois y organisera des rencontres très prochainement.

ATTENTION
DEMARCHAGES

UFC QUE CHOISIR vous informe

Le nombre de dossiers touchant des personnes âgées est impressionnant. Ces personnes ont laissé entrer des démarcheurs et se trouvent dans une certaine obligation de signer tellement l'insistance des démarcheurs est réelle et se trouvent engagées pour des travaux de rénovation ou autres sans l'avoir vraiment souhaité.

Soyez vigilants, ne laissez entrer personne chez vous . En cas de problème ou pour toute information :

MTH JUBARD - UFC 41 - Antenne de VENDOME-MONDOUBLEAU
37 av. G. Clémenceau - 41100 VENDOME - 06 11 50 02 47



Avant



Les **plaques de cocher** sont des plaques indicatrices placées au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle en France. Les plaques et poteaux ont été installés à partir de 1835 mais, selon les départements, la couverture de l'ensemble du réseau routier s'est étendue jusqu'à 1930. Après les guerres de 1870 et de 1914 - 1918, certains départements ont remplacé les plaques disparues ou endommagées en nombre. Les lettres pour les tableaux en fonte pouvaient être peintes et/ou en relief, c'est le cas de celle de Pezou.

Apposée sur une habitation de la rue de Paris, la plaque de cochée, vient d'être restaurée. Gageons que les amateurs ne manqueront pas ce petit attrait touristique supplémentaire de notre commune.



Après

Entre Nous

Les travaux réalisés dernièrement par nos agents sur la commune

Curage de fossé
au Pré Talbot



Réfection
chemin du château



Curage fossé
rue de Vendôme



Réfection chemin de
la marre aux rainettes



Réfection chemin près de Baigneux



Aménagement accotement
La Paillère



Réfection
Chemin la Haie Morée



Dates à retenir *

Liste non exhaustive de manifestations et temps forts.

Retrouvez l'agenda sur le site
www.pezou.fr

Avril :

- 09 : Chasse aux œufs du Rendez-vous des Doudous à la bibliothèque (15h30)
- 10 et 24 : Elections présidentielles
- 24 : Brocante de l'ANOUE

Mai :

- 7 : Spectacle Festillésime Parc Marie Genty

Juin :

- 12 et 19 : Elections législatives

*sous réserve des impératifs de la crise sanitaire



web